



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les membres du Conseil Municipal sont convoqués dans la salle de la mairie, pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 26 mars 2013 à 20h30

OBJET :

- Approbation procès-verbal du 22 janvier 2013 ;
- Compte-rendu des décisions du maire ;
- Vote des taux d'imposition 2013 ;
- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2012 ;
- Vote du budget primitif 2013 ;
- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour le budget 2014 ;
- Etude deux demandes de subventions (4L TROPHY et Groupement anti-grêle CCAS) ;
- Approbation décompte définitif SYANE sécurisation RD 202 ;
- Modification des statuts de la CCAS : compétence transport public de voyageurs ;
- Fixation de la composition et de la répartition des sièges au sein de la Communauté de Communes Arve et Salève (Loi Richard du 31/12/2012);
- Approbation convention de prestation de services entre la commune et la CC4R en vue du lancement de l'étude d'opportunité sur le bassin versant de la Menoge et désignation d'un délégué ;
- Point sur les projets en cours (centre intergénérationnel/Rénovation Lavoir Chapelle et murs cimetièrè) ;
- Rapport des commissions ;
- Informations et questions diverses (Information réforme rythmes scolaires).

**Fait à Arthaz Pont-Notre-Dame,
Le 20 mars 2013**

**Le Maire,
Cyril PELLELAT**

